

NOTE AUX AGENTS

Vous avez un projet professionnel et vous souhaitez effectuer :

Un Bilan de Compétence*

une Validation des Acquis*

une Formation

Prenez Rdv au 0596 42-57-42 et/ou téléchargez votre dossier sur www.anfh.fr/ MARTINIQUE/services aux agents.

Vous devez effectuer une demande à votre employeur et déposer votre dossier :

- ✓ Au service formation continue de votre établissement : 2 mois avant la date de commission,
- ✓ A la délégation A.N.F.H. LAMENTIN obligatoirement en Recommandé avec AR pour examen par le Comité Territorial selon le calendrier suivant :

Commission C.F.P. du 24 mars 2022	Commission C.F.P. du 16 juin 2022	Commission C.F.P. Du 06 octobre 2022	Commission C.F.P. du 01 décembre 2022
Délai de réception ANFH Recommandé : 09/02/2022	Délai de réception ANFH Recommandé : 03/05/2022	Délai de réception ANFH Recommandé : 24/08/2022	Délai de réception ANFH Recommandé : 14/10/2022
<p><u>PIECES A FOURNIR :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le dossier complet contenant les trois parties (A B C) complétées et signées. ▪ Autorisation d'absence auprès de votre employeur. ▪ Copie du dernier bulletin de paie. ▪ Attestation de travail prouvant votre ancienneté. ▪ Pour la VAE : la notification de recevabilité. ▪ Fiche descriptive de la formation, le planning et devis de formation. <p style="text-align: center;">TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE ET VOUS SERA RETOURNE</p>			